

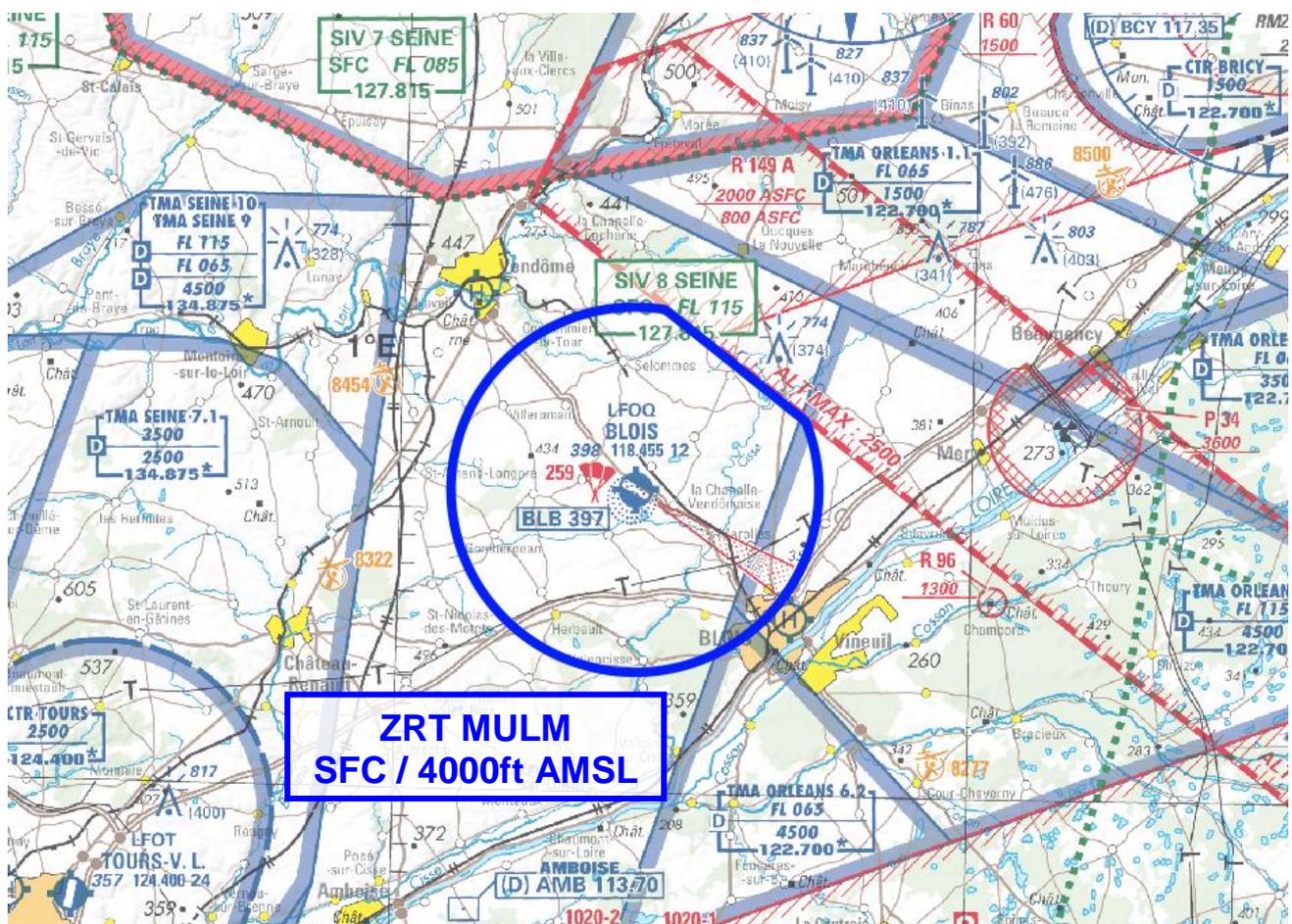
**Objet :** Rassemblement Mondial de l'ULM Blois 2025 (MULM 2025) : création d'une Zone Réglementée Temporaire (ZRT) et modifications des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Blois Le Breuil LFOQ

**En vigueur :** Du 04 au 07 septembre 2025

Lieu : FIR : Paris LFFF - AD : Blois Le Breuil LFOQ

Dans le cadre du salon MULM 2025 (inscription : [www.mondialulm.fr](http://www.mondialulm.fr)), un dispositif espace aérien est mis en place. Il est constitué d'une zone réglementée temporaire (ZRT), de conditions d'utilisation de l'espace aérien, et de conditions d'utilisation de l'aérodrome de Blois Le Breuil LFOQ.

### 1. DISPOSITIF ESPACE AÉRIEN



#### DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

**ZRT MULM :**

Activable du jeudi 04 au dimanche 07 septembre : SR-30 à SS+30.

#### INFORMATION DES USAGERS

**Activité réelle connue de :**

BLOIS INFO : 118.455 MHz  
SEINE INFO : 127.815 MHz (PENDANT HOR ATS)  
PARIS INFO : 129.625 MHz (HORS HOR ATS SEINE)

**STATUT**

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui, lorsqu'elle est active, se substitue aux portions d'espace aérien avec lesquelles elle interfère.

**CONDITIONS DE PÉNÉTRATION**

**CAG / CAM** : Contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs inscrits au MULM 2025 ([www.mondialulm.fr](http://www.mondialulm.fr)),
- les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, et après contact sur la fréquence BLOIS INFO 118.455 MHz ou le directeur des vols (Tél 06 17 30 27 95).

**SERVICES RENDUS**

Services d'information et d'alerte rendus par BLOIS INFO.

**LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES****ZRT MULM****Limites latérales**

47°43'22"N, 001°21'10"E

Arc horaire de 6.5 NM centré sur 47°40'47"N, 001°12'21"E (LFOQ ARP)

47°47'12"N, 001°13'46"E

47°43'22"N, 001°21'10"E

**Limites verticales**

SFC / 4000 ft AMSL

**DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES**

Toutes les activités aériennes sportives et récréatives situées à l'intérieur de la ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.

## **2. RESTRICTIONS D'UTILISATION DE L'AÉRODROME DE BLOIS LE BREUIL**

### **2.1 - Activités suspendues**

Les activités suivantes sont suspendues :

- voltige N° 6405 BLOIS LE BREUIL Aérodrôme,
- parachutage N° 259 BLOIS LE BREUIL Aérodrôme,
- aéromodélisme N° 8282 BLOIS LE BREUIL Aérodrôme,
- tours de pistes,
- activité IFR,
- activité vols de nuit,
- activité vol à voile,
- activité drones.

### **2.2 - Aéronefs basés**

Les conditions d'utilisation modifiées de l'aérodrome s'appliquent aux aéronefs basés.

### **2.3 - Équipement en moyen de radiocommunication**

- Avions / hélicoptères : obligatoire.
- ULM classes 2-3-4-5-6 : radio aéronautique obligatoire.
- ULM classe 1 paramoteur : radio type vol libre obligatoire.

### **2.4 - Dispositif de pistes (voir ANNEXE Carte MULM 2025 - VAC Blois « AD 2 LFOQ ATT 01 » modifiée)**

- la piste 12/30 (avions revêtue) est ouverte aux avions, ULM et aux hélicoptères autorisés,
- la piste 12L/30R (avions non revêtue) est fermée,
- la piste 12R/30L (planeurs non revêtue) est réservée aux ULM et avions autorisés,
- les pistes 02/20 planeurs et avions et la piste ULM 02/20 sont fermées aux décollages et aux atterrissages, et sont réservées aux parkings.

### **3. PROCEDURES D'ARRIVÉE ET DE DEPART (SAUF PARAMOTEUR)**

Voir consignes publiées par l'organisateur sur le site internet du MULM ([www.mondialulm.fr](http://www.mondialulm.fr)) lors de l'inscription.

### **4. FREQUENCES AERONAUTIQUES**

- BLOIS INFORMATION (piste Nord) 118.455 MHz
- MULM OPERATION SUD (piste Sud) 130.200 MHz
- Transmetteur d'Informations automatique MULM : 127.350 MHz
- Fréquence sol Sud : 123.250 MHz

#### **Fréquence BLOIS INFORMATION 118.455 MHz :**

Pour les aéronefs utilisant la piste revêtue 12/30, le circuit Nord piste 12/30 revêtue est obligatoire. L'utilisation de la fréquence BLOIS INFORMATION, en français et en anglais, est obligatoire pour pénétrer à l'intérieur de la ZRT pendant ses horaires d'activation. En dehors de ces horaires, aucun aéronef n'est autorisé à évoluer dans le circuit nord.

#### **Fréquence MULM OPERATION SUD 130.200 MHz :**

Pour les aéronefs utilisant la piste 12/30 herbe (640m x 50m), le circuit Sud est obligatoire. L'utilisation de la fréquence MULM OPERATION SUD, en français uniquement, est obligatoire pour pénétrer à l'intérieur de la ZRT pendant ses horaires d'activation. En dehors de ces horaires, aucun aéronef n'est autorisé à évoluer dans le circuit sud, ni à utiliser la piste 12/30 herbe.

#### **Fréquence Transmetteur d'Informations automatique (ATIS) 127.350 MHz :**

La fréquence a pour fonction de diffuser des paramètres au bénéfice des pilotes (Piste en service, force et direction du vent, QNH, QFE, informations diverses).

La fréquence du transmetteur d'informations aéronautiques est disponible en français et en anglais pendant les créneaux horaires arrivées / départs définis par l'organisation du MULM.

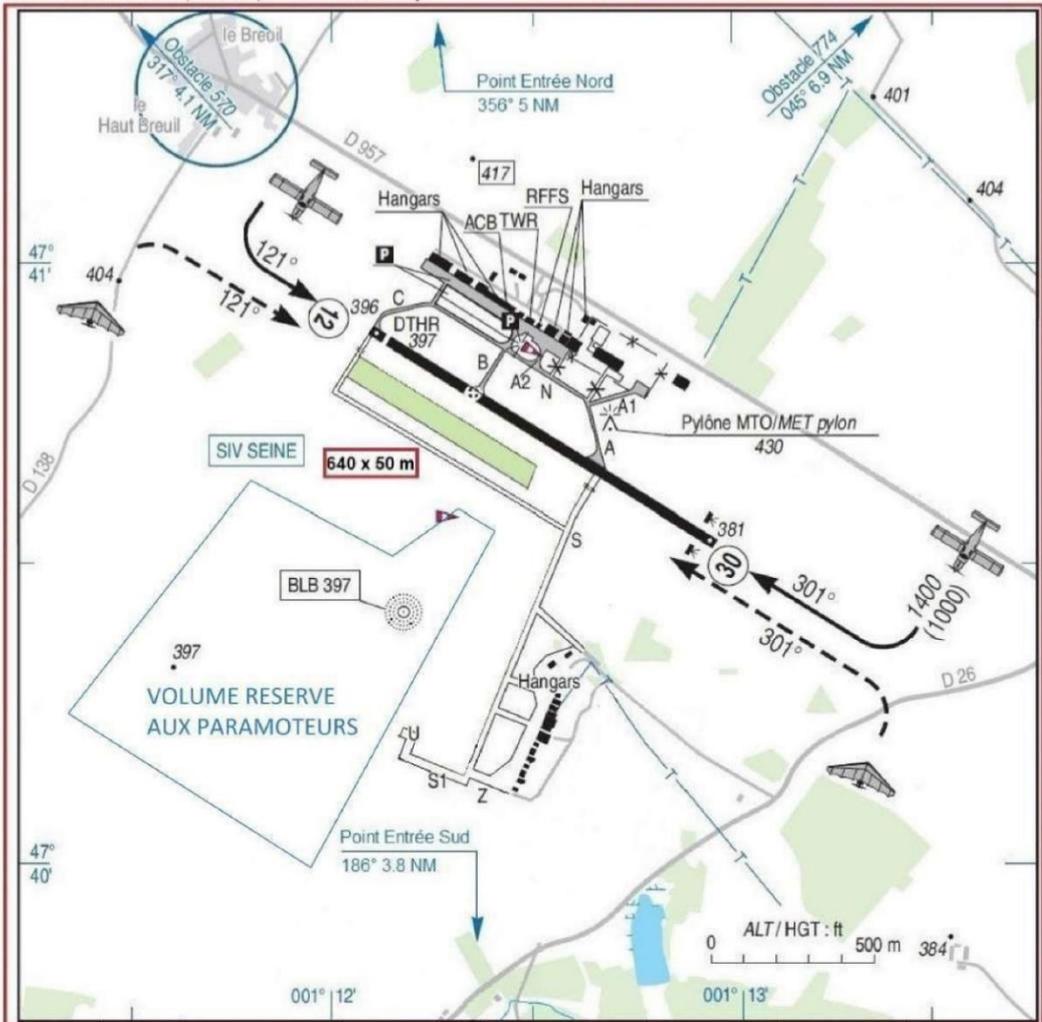
Elle doit être écoutée avant l'entrée dans la ZRT pour les circuits Nord et Sud jusqu'au passage sur la fréquence BLOIS INFORMATION pour les aéronefs intégrant la piste 12/30 revêtue obligatoirement par un circuit Nord, ou passage sur la fréquence MULM OPERATION SUD pour les aéronefs intégrant la piste 12/30 herbe obligatoirement par un circuit Sud.

**ATTERRISSAGE A VUE**  
Visual landing

Ouvert à la CAP  
Public air traffic  
**MODIFIE MULM** **BLOIS LE BREUIL**  
AD 2 LFOQ MULM ATT 01

		<b>ALT AD : 398 (15 hPa)</b>	<b>LFOQ</b>
		LAT : 47 40 47 N	VAR : 1°E
		LONG : 001 12 21 E	(2020)

APP : NIL      MULM SUD : 130.200 FR seulement/only      STAP : Absence ATS 118.455 (FR seulement/only).  
 TWR : NIL      MULM SOL : 123.250      ☎ 02 54 20 17 17 (voir/see TXT)  
 BLOIS INFO : 118.455      **ATIS : 127.350**  
 Absence ATS : **A/A** (118.455) FR seulement/only.



RWY	QFU	Dimensions Dimension	Nature Surface	Résistance Strength	TODA	ASDA	LDA
12	121	1250 x 30	Revêtue Paved	6 F/D/W/T	1250	1250	1200
30	301				1250	1250	1250

**Aides lumineuses :** RWY 12/30 : BI  
PCL (voir TXT)  
TWY B

**Lighting aids :** RWY 12/30 : LIL  
PCL (see TXT)  
TWY B

